

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 3 octobre 2000 pris pour l'application, pour le ministère de l'équipement, des transports et du logement, de l'article 1er du décret n° 76-213 du 26 février 1976 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans l'emploi de chef d'arrondissement (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQU0010160A
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Arrêté
Date de signature	03-10-2000
Date de publication	10-11-2000
Document	A0200019.pdf
Mots-clés	Ressource humaine